

## Conseil communautaire du 30 mars : ma lecture pour la délib 59/2022

---

Expéditeur : Fanny Mezaguer (fanny.mezaguer@yahoo.com)

À : jmfoucher@ccejr.org

Cc : romain.mauret@ccejr.org; laelia.martin@ccejr.org

Date : jeudi 31 mars 2022 à 09:23 UTC+2

---

Bonjour monsieur le Président,

Parce que j'ai fait lecture de mon intervention hier en conseil et afin d'éviter tout écueil dans la retranscription des interventions, je me permets de vous envoyer mon texte.

J'ai, néanmoins, conscience du nombre important d'interventions hier, dont le résultat a été une durée exceptionnellement longue pour notre conseil.

En vous en souhaitant bonne réception.

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer

Delib 59/2022 :

lecture faite à l'assemblée :

Si j'observe que la CCEJR affiche clairement son positionnement et c'est une très bonne chose (idem pour ma commune), je souhaitais savoir, d'un point de vue pratique, comment notre intercommunalité et nos communes concernées souhaitent porter et soutenir les doléances des usagers auprès de la SNCF. Si je me réfère au courrier qui a été adressé par la SNCF en réponse à celui envoyé par mon association, les maires ont été informés de cette suppression fin 2021. Et nous, simples citoyens élus pour certains, seulement en février 2022 par le biais de diverses interventions rapportées par la presse.

De plus, mon récent entretien avec la députée de notre circonscription ne me donne pas l'impression d'un quelconque infléchissement de la SNCF